



LUNDI 25 JANVIER 2016

Appel pour une meilleure prise en charge des lésions précancéreuses du col de l'utérus

Par AFP le **15 janvier 2016**

La prise en charge des lésions précancéreuses du col de l'utérus doit être améliorée pour préserver le potentiel de grossesse de femmes jeunes et éviter des accouchements prématurés, avertissent les sociétés savantes de gynécologie et d'obstétrique qui ont entrepris de rédiger une Charte de qualité.

"Environ 30.000 conisations sont effectuées chaque année en France, dont près d'un tiers auraient pu être évitées", a précisé à l'AFP le Dr Jean-Luc Mergui, président de la Société française de colposcopie et de pathologie cervico-vaginale (SFCPCV) qui organise vendredi et samedi son congrès annuel à Paris.

La conisation est une intervention chirurgicale généralement réalisée sous anesthésie locale qui consiste à retirer une partie du col de l'utérus porteuse de lésions susceptibles de se Cancériser.

Cette intervention doit, selon les sociétés savantes, obligatoirement être réalisée sous colposcopie, un examen du col de l'utérus avec un microscope binoculaire qui n'est actuellement utilisé que dans 30% des conisations.

Les conséquences d'une mauvaise prise en charge sont notamment l'enlèvement d'une trop grande partie du col de l'utérus qui risque de mettre en péril des grossesses futures ou d'entraîner des accouchements "prématurés, voire ultra-prématurés", explique-t-il.

Le cancer du col de l'utérus est le 11e cancer en termes d'incidence chez la femme en France. Près de 3.000 nouveaux cas sont diagnostiqués chaque année dans le pays et le nombre de décès liés à ce cancer est de 1.000 par an.

Mais il peut être évité grâce à des frottis vaginaux qui, s'ils sont faits tous les trois ans, détectent les lésions précancéreuses de nombreuses années avant.

La Charte de qualité devrait, selon le Dr Mergui, imposer aux médecins qui traitent les lésions précancéreuses d'être mieux formés et l'utilisation de la colposcopie, avec une commission pour valider les "accréditations".

L'autre mode de prévention du cancer du col de l'utérus est la vaccination anti-HPV qui vise à prévenir les infections par le papillomavirus, à l'origine de 70% de ces cancers.

Seulement 17% des jeunes filles de 9 à 14 ans sont vaccinées en France où une polémique fait rage autour de ces vaccins, alors que le taux de vaccination dépasse les 80% au Royaume-Uni et au Portugal.

"On est très inquiet de ce dénigrement", relève le Dr Mergui, estimant qu'on risque d'en voir les conséquences dans 10 à 15 ans lorsque les lésions apparaîtront.

La SFCPCV milite par ailleurs pour les tests capables de dépister les HPV, qui commencent à être adoptés par certains pays européens dans le cadre de programmes de dépistage, mais qui sont encore utilisés de manière exceptionnelle en France.

[Tous les articles "Santé: les dépêches" »](#)